



16ème législature

Question N° : 18505	De M. Sylvain Carrière (Non inscrit - Hérault)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique >élevage	Tête d'analyse >Ferme-usine de poulets à Peyrins dans la Drôme	Analyse > Ferme-usine de poulets à Peyrins dans la Drôme.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Sylvain Carrière attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le projet de ferme-usine de poulets à Peyrins. Depuis plusieurs mois les citoyens réunis en collectif, « Citoyen santé nature environnement », alertent sur le projet de ferme-usine de poulets à Peyrins dans la Drôme. Cette exploitation, si elle voit le jour, doit produire chaque année 1,1 million de poulets, soit 142 000 poulets en simultané. Cela revient à 21 poulets par mètre carré, qui ne verront jamais la lumière du jour, faisant fi du bien-être animal. L'impact sur l'environnement serait lui aussi catastrophique : 30 000 tonnes annuelles de CO2, 15 000 m3 de consommation d'eau, des milliers de tonnes de déjections menaçant directement la nappe phréatique qui se situe en dessous. Le principe de précaution se voit une énième fois bafoué alors même que le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Drôme a rendu un avis défavorable au projet. Les citoyens, les paysans, les élus de la commune, tous sont unanimes contre le projet. L'enquête publique menée dans la commune a reçu 87 % d'avis négatifs. Malgré les enjeux de bien être animal, malgré le préjudice environnemental, malgré les sécheresses et la tension existante autour de la ressource en eau, malgré la non-acceptabilité des populations, le commissaire-enquêteur mandaté a de son propre fait décidé d'émettre un avis favorable au projet. Au-delà des aspects précédemment cités, c'est le bien-fondé économique d'un tel projet qui peut être remis en question. En effet, les porteurs de projet vont s'endetter à hauteur de 2,5 millions d'euros sur 15 ans, sans compter les frais de roulement, alors que la société DUC prévoit d'acheter chaque poulet à 57 centimes d'euros. C'est une véritable uberisation de l'activité agricole. Des agriculteurs vont s'asservir à une grande firme agro-industrielle qui n'a que faire de la viabilité économique du projet et de toutes les externalités négatives qu'il comporte. La justification des porteurs de projet : « On en a besoin face aux importations de poulets de fermes ukrainiennes, brésiliennes et thaïlandaises ». Et ce alors que la France exporte 30 % de ses poulets et en importe 46 %. Avant de construire des fermes-usines à tout va, il s'agirait de revoir la notion de souveraineté alimentaire. À quoi bon détruire les sols en France si c'est pour exporter la production ? Ainsi, il l'alerte sur le bien-fondé de l'enquête menée ainsi que sur les nombreux risques et nuisances pour la population et l'environnement qui découlent d'une telle installation, et souhaite connaître sa position sur le sujet.